



Le Reflet des Tours

Février 2015

EDITO



Chères Bruchoises, Chers Bruchois,

Pour les premiers vœux de cette nouvelle mandature, vous avez été très nombreux à répondre présents. Cette marque de confiance, me touche profondément ainsi que tous les membres du conseil municipal.

Cette cérémonie est aussi un acte de vérité entre vous et nous, un acte de démocratie. Même si elle est imparfaite, la démocratie est ce que nos aïeux ont trouvé de mieux pour essayer de mettre en œuvre le « vivre ensemble ». Quand on s'est attaqué à ses valeurs profondes, notre peuple a toujours su répondre, comme il a répondu encore une fois malgré la douleur. Notre pays s'est forgé dans sa diversité, dans l'assimilation de ses différences, dans le respect des autres. Une minuscule minorité, même si elle réussit un éclat, ne réussira jamais à vaincre une valeur, une idée, ne réussira jamais à vaincre la France.

Néanmoins, Bruch, notre village, a continué son chemin, le conseil municipal s'attellant à plusieurs dossiers dont celui de la réhabilitation de l'église. Depuis le début de l'année, l'entreprise TMH a repris le chantier suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise Quelin. Ce dossier a mis plus de 6 mois à aboutir mais avec les efforts de tous nous y sommes arrivés. Les tranches complémentaires de mise en sécurité vont également être réalisées.

Pour l'entretien des espaces verts, la mairie va faire évoluer sa manière de travailler, dans une optique de développement durable. Vous allez voir également l'abattage de plusieurs arbres dangereux qui seront tous remplacés par des essences adaptées.

Autre dossier important, la mairie va être mise aux normes pour les personnes à mobilité réduite : un ascenseur va être installé pour permettre à tous l'accès à la salle du conseil municipal.

Tout ceci est réalisable car la gestion stricte de la mairie nous permet d'investir pour le bien de la commune.

Enfin, je tiens à remercier Paulette DOSTES pour toutes ces années passées au sein de la municipalité au service de ses concitoyens bruchois. C'est avec ces valeurs d'implication que nous pourrions faire perdurer les valeurs rurales qui sont les nôtres.

Le Maire
Alain LORENZELLI

DANS CE NUMERO

Edito	page 1
Retour en image	page 2
Organisation et gestion des travaux de voirie	page 3
Travaux de l'église...c'est reparti !.....	page 3
Vote du budget 2015.....	page 3
Ecole et TAP.....	page 4
Du nouveau dans l'équipe des employés municipaux	page 4
Passage de témoins.....	Page 5
Le Clud des Loisirs.....	Page 5
Entreprendre à Bruch.....	Page 5
Le tour du Lot et Garonne.....	Page 5
Le Comité des Fêtes.....	Page 5
Le GVAF.....	Page 5
Mémento.....	page 6
Etat civil.....	page 6
Agenda	page 6

Le reflet des Tours

Mairie de Bruch

Allées d'Albret – 47130 Bruch

Directeur de la publication : Alain Lorenzelli

Comité de rédaction : Christine Lamarque,

Jean Jacques Carle, Isabelle Bisetto,

Laurent De Gillaboz

Impression : par nos soins

Diffusion : La Poste

Imprimé à 320 exemplaires

Retour en images

Mercredi
24 septembre

Sortie culturelle pour les seniors bruchois à Auvillar et Donzac au conservatoire des métiers d'autrefois, organisée par le C.C.A.S.



Vendredi
19 décembre

Vœux au personnel municipal



dimanche
19 octobre

Concert de la chorale A Tout Chœur au bénéfice de la restauration de l'église



Dimanche 18
janvier

Vœux du maire



Mardi 11
novembre

Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale



Formation aux premiers secours pour les dirigeants d'associations bruchaises et les élus



Novembre 2014

Exposition « souvenez-vous » sur la première guerre mondiale



jeudi 29 janvier

Loto intergénérationnel et galette des rois pour les écoliers de l'école de Bruchel et les seniors du village, sous la houlette du C.C.A.S.



Organisation et gestion des travaux de voirie



D'une manière générale, le conseil municipal reste l'interlocuteur unique de tous les habitants de la commune pour toute question ponctuelle touchant aux services, et en particulier la voirie, sujet toujours sensible ! La commune a délégué ses compétences de maîtrise d'ouvrage à la CCVA (communauté de communes du Val d'Albret) et elle est représentée à la commission voirie par la conseillère déléguée Mireille ROSSI, interlocutrice de

proximité.

Comment le programme est-il élaboré ?

En début d'année (le 19 février cette année) une visite sur place est faite avec le responsable de la CCVA et le délégué de la commune afin de relever tous les points à entretenir et toutes les dégradations à corriger. C'est l'occasion d'un échange sur les modalités techniques et les urgences, et d'écoute des besoins locaux. Ensuite le projet de programme travaux est consolidé au niveau de la CCVA et arbitré d'abord en commission voirie sur le plan technique puis en conseil communautaire sur le plan financier.

Comment le programme est-il suivi ?

Il y a au moins trois commissions voirie par an pour faire le point sur le programme validé, sur l'avancement des travaux puis sur leur réception. Entretemps, le programme fauchage est réalisé en deux temps : au début du printemps (avril/mai) des interventions ciblées ont lieu sur toutes les communes pour s'assurer d'une correcte visibilité aux croisements et virages ; ensuite fin été et début automne, le fauchage complet est réalisé, chaque commune étant traitée à tour de rôle avec un ordre modifié chaque année par souci d'équité.

Que penser de la qualité des interventions ?

Le conseil municipal est en premier lieu responsable vis à vis des électeurs qui lui ont accordé leur confiance : à cet égard les intérêts de la commune sont débattus et défendus en commission. Mais la commune est également solidaire de l'intercommunalité ce qui veut dire qu'elle se doit de respecter la réglementation très contraignante sur les travaux publics, et de ménager des dépenses compatibles avec les capacités financières issues des impôts locaux (à titre d'exemple, la voirie représente 22% du budget de la CCVA soit 78€ par habitant). Par souci d'efficacité, une partie des travaux est sous-traitée à des entreprises dont les moyens leur permettent de proposer une offre financière et technique plus économique que des travaux internes en régie.

Travaux de l'église ... c'est reparti !

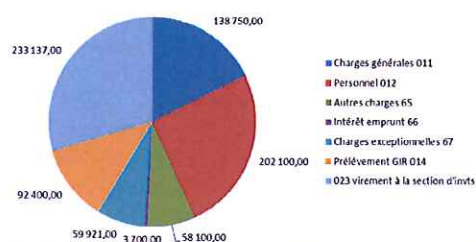
Suite au dépôt de bilan de l'entreprise Quellin, les travaux de l'église ont repris début janvier avec l'entreprise TMH. La mairie a été particulièrement bien aidée par l'architecte Madame Ballion, maître d'œuvre de l'opération, qui a pu trouver les accords nécessaires avec le liquidateur judiciaire et récupérer les pierres du clocher entreposées chez Quellin. Sur le plan financier, les conséquences pour la commune sont mineures et ne remettent pas en cause l'équilibre économique de l'opération. Dans la planification des tranches de travaux pour la réhabilitation de cet édifice inscrit au patrimoine, l'année 2015 verra donc la fin des travaux de la flèche, puis s'enchaîneront les phases du bas du clocher, l'installation d'un double paratonnerre et la mise hors d'eau de l'enceinte au sol, et le ravalement de la façade Nord. Soit plus de 350.000€ subventionné à hauteur de 75% par l'état, la région et le département.



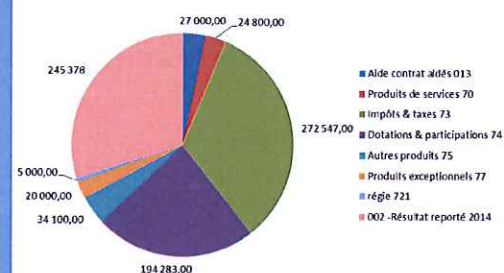
Vote du budget 2015

Comme chaque année, l'exception bruchoise s'est confirmée avec le vote du budget prévisionnel 2015 dès le conseil municipal du 16 décembre 2014. Sur le budget fonctionnement, l'évolution des dépenses est maîtrisée. Les excédents de fonctionnement des années antérieures (245.378€) permettent de reporter 233.000€ en investissement.

Dépenses de fonctionnement

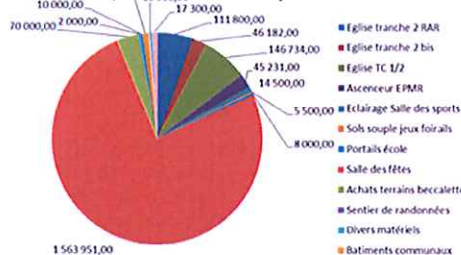


Recettes de fonctionnement

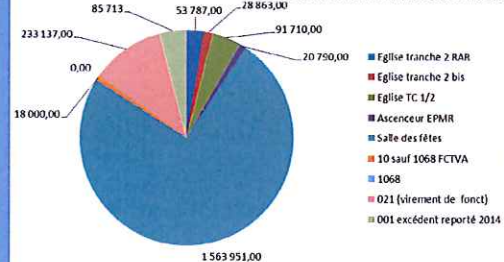


Sur le budget investissement, le virement du fonctionnement et l'excédent 2014 permettent de prévoir un nombre important de projets en 2015, aussi bien sur les bâtiments communaux que sur les espaces verts et le patrimoine classé. Le projet de la salle des fêtes reste inscrit au budget : les négociations sont en cours pour obtenir les subventions et sa réalisation peut être espérée pour 2017, 2018.

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Ecole et TAP

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à Bruch s'est faite en douceur grâce à un travail préparatoire de qualité entre la commune, les parents et les enseignants.

DU NOUVEAU A L'ECOLE

Un nouveau maître

Depuis la rentrée 2014, un nouveau professeur des écoles, Frédéric LACROIX, a pris en charge les plus petits. Il y a 7 élèves en petite section et 13 en grande section.

Auparavant, il exerçait à l'école maternelle d'Aubiac et souhaitait se rapprocher du néracais tout en étant dans une "petite école" car dit-il "au niveau relationnel c'est plus posé, il y a plus de proximité avec les parents, la mairie et les collègues et c'est aussi une ambiance de travail plus calme et plus apaisante".

En revanche, pas de changements pour les grands : Maryse COMBRES enseigne à 12 élèves de grande section et 12 élèves de CP. En résumé l'effectif total de l'école reste stable.

De nouveaux horaires

Suite à la réforme des rythmes scolaires, les horaires d'enseignements ont été répartis sur 4 jours et demi, du lundi au vendredi. (en jaune dans le tableau).

Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les Activités Périscolaires sont proposées gratuitement aux enfants fréquentant l'école de Bruch. Elles se déroulent de 15h15 à 16h45 le mardi et le vendredi et sont composées de deux activités de 45 minutes chacune. La participation n'est pas obligatoire mais nécessite une inscription préalable.

Des activités...

Des ateliers de psychomotricité, de relaxation, d'activités manuelles et artistiques, de jeux, de sciences, etc, ainsi que des activités en lien avec la bibliothèque, sont animés par une équipe de quatre encadrants.

... autour d'un thème

Des thèmes ont été définis pour chaque période de l'année : le premier, « la ferme et ses animaux » s'est même clôturé par une sortie à la ferme où les enfants ont pu donner à manger aux animaux, ramasser des noix et des œufs avec lesquels ils ont, par la suite, confectionné des pâtisseries. Le thème suivant était « Noël autour du monde » ; et le dernier en date, « doudou autour du monde » a permis aux enfants de réaliser eux-mêmes des doudous à qui ils ont fait faire, le 10 février, non pas le tour du monde, mais celui du village (mairie, tour, etc).



CHIFFRE CLE

88%

des élèves de l'école de Bruch sont inscrits aux TAP.

	7h30	8h35	8h45	11h45	11h45	13h35	13h45	15h15	15h15	16h45	16h45	18h30
LUNDI	Périscolaire		Enseignement		Cantine		Enseignement				Périscolaire	
MARDI			Enseignement				Enseignement		TAP durée 1h30			
MERCREDI			Enseignement		garderie jusqu'à 12h30							
JEUDI			Enseignement		Cantine		Enseignement				Périscolaire	
VENREDI			Enseignement				Enseignement		TAP durée 1h30			

RENCONTRE AVEC MARYSE COMBRES DIRECTRICE DE L'ECOLE DE BRUCH

« Il nous faut du temps pour savoir si les enfants se sont adaptés aux nouveaux rythmes scolaires. Ces activités doivent être vues comme des coupures paisibles afin d'assurer un équilibre entre les activités TAP et les activités de classe et permettre aux enfants de découvrir, éveiller leur spontanéité. Le fait de sortir de l'école peut apporter un regain d'intérêt pédagogique. »

RENCONTRE AVEC FLORIANE COORDONNATRICE DES TAP

« Je suis contente, les enfants sont emballés. Bonne mise en place et bonne communication, il faut continuer dans ce sens avec les parents pour les inscriptions. »

POUR INFORMATION

Les représentants des parents d'élèves de l'école primaire de Bruch sont: M. MARTIN Armand (Titulaire de la classe GS-CP), Mme BADIA Anne-Laure (Titulaire de la classe PS-MS), Mme DUFOURC Aurélie et Mme CARMENTRAN-DELIAS Myriam leurs suppléants respectifs.

Du nouveau dans l'équipe des employés municipaux

C'est avec plaisir que nous avons accueilli récemment parmi nous Thomas FORABOSCO, apprenti encadré par Didier POLONI notre agent technique, ainsi que Frédéric BRUGER qui prend les rênes de la bibliothèque, suite au départ de Magalie MAYNADIER.

Merci à Magalie pour tout le travail accompli, et bienvenue à Thomas et Frédéric.

MEDECIN : PASSAGE DE RELAIS

Après 36 ans de présence bruchoise, l'heure de la retraite a sonné pour le docteur Bernard BEZIAT le 31 décembre 2014. À compter du 1er janvier, le docteur Claire MANGARON exerce dans un nouveau local proche de la mairie, près du cabinet infirmier bruchois



Les horaires sont ainsi définis : le matin, sur rendez-vous (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 heures à 13 heures) ; l'après-midi, sans rendez-vous (lundi, mardi, jeudi de 15 heures à 19 heures). Visites à domicile non urgentes : vendredi après midi. Le samedi matin, sur rendez-vous, une consultation sera ouverte de 9 heures à 13 heures en alternance avec le Dr LUACES de Port-Sainte-Marie. Les Bruchois remercient chaleureusement le Dr BEZIAT pour tout le dévouement qu'il a consacré à ses patients durant les 36 années de sa carrière et ils lui souhaitent une excellente retraite.

Les bruchois souhaitent une bonne installation au docteur MANGARON et l'accueillent chaleureusement.

Contact téléphonique : 05 53 68 07 53

LE CLUB DES LOISIRS

Les membres du CCAS (élus et bénévoles) ont décidé de mettre en œuvre la politique municipale du « bien vieillir » à Bruch.

Après un travail approfondi, des rencontres avec des professionnels, une enquête auprès de la population Le club des loisirs de Bruch est née.

Les séniors bruchois



pourront profiter tout au long de l'année d'activités ludiques, de rencontre avec des intervenants spécialisés. Jeux de société, ateliers mémoire, activités manuelles, ateliers de motricité, loto... Tout un programme riche et varié.

Pour tous renseignements, contacter le secrétariat de la mairie, ou un membre du CCAS.

LES ECUREUILS D'ALBRET

Les Ecuireuls d'Albret, nouveau club inter-communal (Bruch et Montesquieu) de hockey sur gazon vient tout juste d'être créé. Dominique Lerouvreur, président du comité départemental, en est le chef de file. Le hockey sur gazon se joue en plein air, voire en salle. Le seul point commun avec le hockey sur glace est que ce sport se pratique avec des crosse et par équipe. A la belle saison, c'est sur le site de la plaine des jeux à Montesquieu que la poignée de pratiquants s'entraînent, préférant la salle des sports de Bruch lors de la saison hivernale. Contact: Dominique Lerouvreur au : 06 52 22 42 10

Entreprendre à Bruch :

Depuis quelques mois la commune accueille de nouveaux entrepreneurs. Nous leur souhaitons une belle réussite dans leur activité.

Mr MERLIAU, peintre en bâtiment – Passion Peinture

Mr MATEO, entretien jardins et espaces verts

Mr AZAM, location de camping cars – Loc Albret

Le tour du Lot et Garonne de cyclisme - 19 Avril 2015

La prochaine édition du Tour du Lot et Garonne cycliste FFC aura lieu sur le territoire du Pays d'Albret. Un départ sur la commune de Bruch et une arrivée dans la célèbre côte de Mezin. La fédération française de cyclisme a désigné Thierry GOUVENOU, le directeur de course du Tour de France, comme directeur de cette course. Pour sa 20^{ème} édition, Bruch sera la commune de départ comme lors de la 1^{ère} édition de 1996.



LE COMITE DES FETES

L'assemblée générale du Comité des fêtes de Bruch a vu la nomination d'un nouveau bureau. Une équipe rajeunie épaulée par les anciens pour faire le passage de témoin.

La nouvelle présidente, Emilie COMIN avec Carine GALLIO la trésorière et Sabrina RAPIIN la secrétaire sont prêtes pour de nouvelles animations

Le GVAF de Port Sainte Marie

Le GVAF de Port-Sainte-Marie existe depuis plus de 50 ans. Il s'agit d'un groupement de développement composé d'agricultrices et de femmes vivant en milieu rural, dans et aux alentours des villages de Bazens, Brax, Bruch, Clermont-Dessous, Montagnac sur Auvignon, Montesquieu, Port-Sainte-Marie, Saint Laurent et Sérignac. Actives ou retraitées, nous organisons des formations spécifiques et des rencontres amicales surtout au cours de l'hiver visant à mieux nous organiser sur le plan professionnel et apporter des réponses à nos questionnements. Comme beaucoup de femmes, nous nous interrogeons sur notre rôle au sein de la famille, notre engagement dans la vie professionnelle et le lien social que nous pouvons créer. (Groupe de Vulgarisation Agricole Féminin)

Contact: Pippa Fabre 06 63 05 12 40

Propriétaires d'un logement, des aides existent pour son amélioration

Notre commune s'est engagée avec le Pays d'Albret pour vous aider à améliorer votre logement. Grâce à l'OPAH du Pays d'Albret, tout propriétaire de logement peut, sous conditions d'éligibilité, bénéficier d'aides exceptionnelles de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), du département du Lot-et-Garonne ainsi que de notre Communauté de communes pour des travaux de lutte contre l'insalubrité, d'économie d'énergie ou de maintien de l'autonomie dans son logement.

De nombreux propriétaires du Pays d'Albret ont déjà été accompagnés et subventionnés dans leurs projets. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez directement contacter le PACT H&D 47 qui vous accompagnera gratuitement sur les questions administratives et techniques de votre projet. Des permanences ont également lieu sur rendez-vous à Nérac, Lavardac, Vianne, Buzet sur Baïse, Francescas, Mézin.

PACT H&D 47

3 place Armand Fallières

05 53 77 35 00

info@pact-hd47.com

MEMENTO

POMPIERS : 18
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h

Tel : 05.53.95.20.25 Fax :

05.53.95.24.57

Adresse mail : contact@bruch.fr

Site internet : www.bruch.fr

Permanence de Mr le Maire :

Mardi et vendredi de 14h à 18h / samedi sur rendez-vous

Horaires d'ouverture de l'Agence

Postale et du point internet :

Lundi, jeudi, vendredi : 14h-16h30

Mardi : 14h-15h

Mercredi : 9h30-12h et 14h-16h30

Samedi : 9h30-12h

Levée du courrier du lundi au vendredi à 10h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Lundi : 15h/18h

Mercredi : 14h/17h

Samedi : 10h/12h

Relais de Service Public du Pays d'Albret :

Tel : 06.30.74.74.28 ou 06.30.88.30.80

Assistants sociaux :

MSA : M. CHAZALLET Alain le jeudi de 9h à 12h au 05.53.67.79.05

Régime général : centre médico social de Nérac : 05.53.97.44.00

Assistants maternelles :

-DUFOURC Aurélie :

05.47.42.94.56 ou 06.21.26.01.17

-GONTERO Claudine :

05.53.95.24.29 ou 06.20.90.51.06

-MILLET Magali :

05.53.87.35.78 ou 06.22.14.05.82

OÙ DEPOSER SES DÉCHETS NON RAMASSÉS AVEC LES ORDURES MÉNAGÈRES ?

Déchèterie de Port Sainte Marie

Zone artisanale lieu-dit Maury

47130 PORT SAINTE MARIE

Tél: 05 53 95 04 64

Horaires d'ouverture :

Lundi et mardi : 13h 30 - 17h

Mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h



ETAT CIVIL

Naissances

LAMPAERT Charles, Albret, Thierry le 22 juillet 2014

Mariages

BIANCO Nicolas et MANTEAUX Elodie, Liliane, Bernadette le 19 juillet 2014

BERNES Benoît et DIAGNE Fatou le 23 août 2014

SGORLON Philippe, Pierre et MAGNE Anne-Valérie le 06 décembre 2014

Décès

MATEO Julo, Eugène le 19 juillet 2014

EL OUCHIKLI Driss le 26 juillet 2014

BAUDRY Bernard, Charles le 7 février 2015

AGENDA

- ✓ Samedi 28 février : soirée carnaval organisée par le comité des fêtes
Inscriptions au 05.53.95.20.25 ou 06.23.25.00.65
- ✓ Exposition de peinture du 6 au 27 mars 2015 – Vernissage le vendredi 6 mars à 18h30
- ✓ Samedi 07 mars : loto de l'école à Béquin
- ✓ Le carnaval des « petits basketteurs », samedi 21 mars de 14h à 16h
- ✓ Dimanche 19 avril : 20^{ème} tour du Lot-et-Garonne cycliste, course élite nationale et coupe de France DN2, départ à Bruch
- ✓ Dimanche 03 mai : trail de l'auvignon : 3 trails, 2 randos et 1 course enfants
- ✓ Dimanche 10 mai : repas de la société de chasse
- ✓ 22-23-24 mai : journées médiévales
- ✓ Mardi 9 juin : Don du sang : salle St Clair de Port-Ste-Marie de 15h30 à 19h
- ✓ 19-20-21 juin : fête locale
- ✓ Dimanche 30 août : randonnée et repas organisés par le comité des fêtes